



Résumé

L'autisme au Canada : Réflexions pour l'élaboration de futures politiques publiques

Croisements entre les données probantes et les savoirs expérientiels



Mai 2022

Académie canadienne des sciences de la santé

L'autisme au Canada

L'*autisme*¹ est une condition neurodéveloppementale présente tout au long de la vie. Il se manifeste et évolue de manière très variable. Selon le concept de *neurodiversité*, l'autisme se définit comme une condition ou une identité plutôt qu'une pathologie. Cette ligne de pensée reflète une vision plus positive des différences neurologiques inhérentes à l'autisme. De nombreuses personnes autistes et leurs familles se heurtent à des obstacles sociaux et économiques qui influent sur leur qualité de vie. Des conditions concomitantes peuvent occasionner des complications et des défis supplémentaires.

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, environ 1 enfant ou adolescent canadien sur 50 (2 %) est autiste. Ce taux a augmenté au fil du temps. Le nombre d'adultes autistes au Canada est inconnu.

Évaluation sur l'autisme

L'Académie canadienne des sciences de la santé a réalisé, durant 19 mois, une évaluation indépendante sur l'autisme, consacrée aux thèmes de la *diversité*, de l'*inclusion sociale*, du *diagnostic*, des *soutiens* et des *services*, et de l'*inclusion économique*.

Une telle évaluation a nécessité un examen approfondi des données probantes et une consultation pancanadienne des parties prenantes. Guidée par le partage d'expertise, la présente évaluation a permis de mettre en lumière les enseignements à tirer à partir des données de recherche et des contributions des parties prenantes quant à la manière de mieux servir et soutenir les Canadiens et les Canadiennes autistes et leurs familles. Cette évaluation a donné lieu au rapport : [L'autisme au Canada : Réflexions pour l'élaboration de futures politiques publiques](#).

Thèmes

Diversité et intersectionnalité

L'autisme se combine à d'autres caractéristiques identitaires telles que la race, l'origine ethnique, la culture, le statut socioéconomique, le genre et la sexualité. Cette *intersectionnalité* génère une diversité d'expériences et de besoins.

¹ Tous les termes en caractères italiques et de couleur turquoise figurent dans le glossaire à la fin du présent résumé.

Les études sur la diversité des personnes autistes au Canada sont limitées. On sait toutefois que ces personnes se heurtent à des obstacles singuliers et supplémentaires, surtout lorsqu'elles vivent dans des zones rurales ou éloignées ou qu'elles appartiennent à des **groupes en quête d'équité**. En même temps, cette diversité présente des atouts dont il est possible de tirer parti.

Les méthodes élaborées en partenariat avec les groupes en quête d'équité, comme les **personnes racisées** et les peuples autochtones, peuvent contribuer à mieux répondre à leurs besoins, tout en mettant à profit leurs forces. Des approches culturellement pertinentes, menées par les Autochtones à l'échelon local et permettant de répondre aux besoins des personnes autistes autochtones, sont essentielles pour prendre en compte, reconnaître et respecter les expériences propres aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits du Canada. Les pratiques traditionnelles et culturelles des peuples autochtones pourraient également apporter une contribution précieuse à notre conception de l'**inclusion**, ainsi qu'à la prestation de services et aux soutiens utiles à l'ensemble des personnes autistes.

Inclusion sociale

L'inclusion sociale fait partie intégrante du bien-être et de la qualité de vie de toute la population du Canada. Des collectivités inclusives offrent aux personnes autistes un sentiment d'appartenance, d'acceptation et de sécurité émotionnelle et physique, ainsi que des possibilités de participation significative à la vie en communauté. Elles favorisent également un accès équitable aux ressources et l'égalité des chances.

Lutte contre la discrimination et promotion de l'acceptation de l'autisme

Les personnes autistes ne se sentent pas toujours en sécurité ou incluses de manière significative dans leur collectivité. De telles expériences peuvent entraîner des répercussions néfastes sur leur santé, leur sécurité et leur qualité de vie.

Il est possible de combattre la stigmatisation et la discrimination en faisant évoluer les attitudes du public en faveur de l'**acceptation de l'autisme** et de la sensibilisation à cette question au moyen de campagnes publiques, d'interactions sociales, de formations et de programmes éducatifs. Les personnes autistes ont parfois besoin d'un soutien accru pour prendre des décisions concernant leur vie. Il est important que cette aide à la décision ne les expose pas à un risque d'exploitation financière ou de négligence, mais favorise autant que possible la dignité et l'autonomie.

Sécurité physique et émotionnelle

La sécurité physique et émotionnelle des personnes autistes peut être renforcée par la mise en place d'espaces et de programmes accessibles, inclusifs et qui **affirment la neurodiversité** et par une meilleure compréhension de l'autisme au sein des collectivités locales. La prestation de services concertée et la formation spécialisée du personnel de sécurité publique et des

prestataires de services de santé mentale peuvent améliorer les interactions lors des situations de crise, ainsi que la résolution de ces situations. Les pratiques exemplaires en matière de prévention du suicide peuvent également être adaptées afin de mieux répondre aux besoins des personnes autistes présentant des risques suicidaires.

Amélioration de la participation communautaire

La participation communautaire des personnes autistes peut être améliorée grâce à une meilleure accessibilité et inclusivité des transports publics, des installations récréatives, des programmes de loisirs et des technologies. Ces améliorations peuvent s'appuyer sur des évaluations de la planification, des infrastructures et des besoins localisés, et sur la formation du personnel. D'autres pratiques prometteuses comprennent les techniques de renforcement des compétences et la mise en place d'**accommodements** et de soutiens spécifiques à l'autisme.

Diagnostic, soutiens et services

Accès équitable

Chaque province et territoire propose des services de diagnostic et de soutien en matière d'autisme. Cependant, l'extrême disparité de l'offre est susceptible de créer des inégalités et de générer des retards. Certaines personnes autistes, notamment celles qui vivent dans les zones rurales et éloignées, qui sont issues de groupes en quête d'équité ou qui sont adultes, se trouvent particulièrement défavorisées.

Pour remédier à ces lacunes dans les systèmes de santé, il est possible de mettre l'accent sur le **renforcement des capacités** d'une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée dans le domaine de l'autisme, de développer les services de télésanté et de cybersanté, et d'améliorer les services de navigation. D'autres pays ont également mis en œuvre, à l'échelle nationale, des lignes directrices, des protocoles d'accord ou des normes de sécurité relatives aux pratiques cliniques en matière d'autisme, en visant par ailleurs une transparence accrue concernant les délais d'attente.

Reconnaissance et diagnostic

Des mois, voire des années s'écoulent parfois avant qu'un enfant accède à une évaluation diagnostique de l'autisme financée par les fonds publics. Ces évaluations ne sont pas toujours disponibles à l'âge adulte. Une approche par étapes peut permettre de surmonter ces obstacles. Selon cette approche, l'adulte consulte d'abord un médecin de première ligne. Si le diagnostic s'avère trop compliqué ou en l'absence de compétences nécessaires, la personne se tourne vers un spécialiste ou une équipe de diagnostic. Des recherches visant à mettre au point des outils de diagnostic approuvés, efficaces et fondés sur les forces, et à améliorer l'accès des adultes autistes aux évaluations diagnostiques sont également recommandées.

Familles

Les responsabilités liées à l'accompagnement d'une personne autiste au sein d'un système de soins complexe et fragmenté peuvent affecter tous *les membres de la famille*. L'adoption de services centrés sur la famille et disponibles tout au long de la vie est susceptible de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être de toute la famille, en plus de permettre aux familles de s'impliquer dans la prestation des services.

Soutiens et services en matière d'autisme

Soutiens et services à la petite enfance

Un accès précoce aux soutiens et aux services en matière d'autisme s'avère bénéfique pour les jeunes enfants autistes, car cette période de la vie se distingue par un développement significatif. Une approche par étapes peut être utile à cet égard. Une telle approche s'appuie sur les besoins au lieu de se limiter à un diagnostic ou à une intervention unique. Elle repose sur l'évaluation des besoins de l'enfant (notamment le type, le coût et la durée du service) et tient compte du contexte familial et culturel.

Lors d'une intervention précoce, les approches efficaces sont celles qui :

- s'adaptent aux besoins de la famille sur le plan de l'intensité et de la durée;
- proposent des services de qualité fournis avec soin par des prestataires de services compétents au sein de différents milieux de vie;
- favorisent la participation de la famille et s'intègrent dans la vie quotidienne;
- s'accompagnent d'une évaluation continue et rigoureuse des résultats pour l'enfant et la famille.

Les interventions comportementales et développementales en milieu naturel peuvent illustrer ces principes. Les services d'intervention précoce peuvent être proposés dans différents milieux, notamment dans des établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ou à domicile.

Soutiens et services pour les enfants d'âge scolaire

Un accès équitable aux soutiens scolaires et communautaires en lien avec de nombreux domaines de la vie peut favoriser la réussite scolaire, la sociabilité, les aptitudes à la vie quotidienne et améliorer la santé mentale. Les programmes pour l'inclusion et l'acceptation des camarades peuvent également contribuer à prévenir l'intimidation et d'autres formes d'exclusion.

Soutiens et services pour les transitions vers l'âge adulte et au cours de la vie adulte

La fin de l'école secondaire représente l'une des transitions les plus importantes de la vie. Il peut s'agir d'une période difficile pour les personnes autistes, car les services et les soutiens prennent fin, et peu d'options similaires sont disponibles pour les adultes autistes.

La mise en œuvre de politiques et de pratiques de transition en matière de santé et d'éducation peut contribuer à la gestion et à la prévention des problèmes de santé mentale et physique chez les adultes autistes, et favoriser la réussite et l'épanouissement de ces personnes. Cependant, les recherches sur l'autisme à l'âge adulte restent limitées. Ainsi, peu de renseignements existent quant aux besoins en matière de soutien des parents autistes et de la population croissante de personnes âgées autistes.

Inclusion économique

L'inclusion économique implique la suppression des obstacles à la stabilité financière, la gestion des coûts liés à l'autisme et le maintien d'un emploi enrichissant. Elle concerne également les effets de l'instabilité financière sur le bien-être des individus et des familles au fil du temps.

Plus de la moitié des Canadiens et des Canadiennes autistes dépendent des prestations d'invalidité. La stabilité financière peut être favorisée par une réforme de l'accès aux programmes de prestations et de crédits d'impôt, par le remboursement de dépenses courantes, ainsi que par la mise à disposition des ressources nécessaires pour aider les personnes autistes et leurs familles à gérer leur argent et à planifier l'avenir. Proposer des revenus et/ou des prestations médicales flexibles et encourager une participation à l'emploi grâce à des polices d'assurance-invalidité plus souples peut également renforcer la stabilité des parcours d'emploi.

La participation des parents de personnes autistes au marché du travail profite à toute la famille. Elle peut être soutenue par des politiques et des dispositifs sur le lieu de travail proposés par les syndicats, par les plans d'aide aux employés et par les services des ressources humaines.

Voies d'accès à l'éducation postsecondaire

Grâce à des soutiens appropriés, nombre de personnes autistes peuvent entreprendre des études postsecondaires. Cependant, leur taux d'inscription reste inférieur par rapport aux étudiants et étudiantes non autistes et à d'autres personnes en situation de handicap. Les soutiens à l'éducation et les accommodements disponibles au niveau postsecondaire ne répondent pas toujours à la diversité des besoins et des capacités des personnes autistes.

Les programmes spécifiques à l'autisme combinent différents types de soutiens : services de transition, planification de la vie en résidence, mentorat par les pairs et groupes de soutien, tutorat, accommodements et orientation scolaires, et conseil en *habiletés de la vie de tous les jours*. De tels programmes sont proposés aux États-Unis, mais il en existe peu au Canada.

Le coût des études postsecondaires peut être prohibitif pour les personnes autistes. Assouplir les conditions relatives aux droits de scolarité de manière à tenir compte du temps supplémentaire nécessaire à certains étudiants et étudiantes autistes pour obtenir leur diplôme peut contribuer à réduire ces coûts. Les étudiants et étudiantes autistes pourraient également

tirer profit d'un meilleur accès aux stages, à la formation en alternance et aux services de l'emploi sur le campus.

Accès à l'emploi

Bien que de nombreuses personnes autistes souhaitent travailler, beaucoup ne sont pas intégrées au marché du travail. Les lieux de travail inclusifs et les contributions des employés autistes présentent des avantages pour la société. Afin de créer des lieux de travail plus inclusifs et d'améliorer les résultats en matière d'emploi, il est possible de recourir aux moyens suivants :

- veiller à ce que des aides à l'emploi et des accommodements adaptés à l'autisme soient fournis par des prestataires avertis;
- permettre l'accès à des soutiens pour faciliter les expériences professionnelles ou les stages;
- s'attaquer aux régimes de prestation comportant des effets dissuasifs;
- promouvoir l'acceptation de l'autisme en milieu de travail.

Solutions d'habitation inclusive pour les personnes autistes

Compte tenu de la disponibilité limitée de logements abordables dans de nombreuses régions, les logements adaptés pour les personnes autistes sont encore plus rares au Canada, et le besoin ne peut que croître. Les personnes autistes sans *déficience intellectuelle* ou handicap physique peuvent ne pas être prioritaires ou admissibles à une habitation avec services de soutien ou à un logement abordable. Des habitations inclusives, conviviales et adaptées aux personnes autistes correspondent à des espaces et modèles résidentiels qui tiennent compte des besoins particuliers des personnes autistes dans la conception, l'aménagement, les activités, l'emplacement géographique et, si nécessaire, les besoins en matière de personnel complémentaire et d'accès à d'autres soutiens communautaires, tels que les services de santé mentale. La question de l'accessibilité des logements abordables prend rarement en compte les adaptations qui seraient pertinentes pour de nombreuses personnes autistes.

L'amélioration de l'offre et de l'adéquation des habitations pourrait inclure :

- l'adoption d'approches de planification et d'acquisition de compétences centrées sur la personne;
- la conception et la généralisation de modèles d'habitations adaptés à l'autisme;
- le traitement des listes d'attente et des questions d'admissibilité;
- le recrutement du personnel de soutien qualifié;
- l'offre d'aides communautaires connexes ou situées à proximité, comme l'accès à des services de santé mentale;
- la mise en place d'une planification à long terme avec les personnes autistes et leurs familles;
- l'anticipation dans la planification sociale et communautaire.

Positionnement stratégique pour un impact optimal

La collecte et le partage de données, la recherche et la collaboration sont les trois piliers indispensables pour l'amélioration du système de soins. Pour obtenir des connaissances plus pertinentes en matière d'autisme, les données sur les taux de diagnostic doivent être reliées aux renseignements sur l'utilisation des services et les conséquences sur la santé et le bien-être des personnes concernées. Des informations aussi précieuses peuvent être uniquement produites à l'aide d'une nouvelle infrastructure de partage des données.

La plupart des recherches portent sur les causes et la prévention de l'autisme, ainsi que sur la description de ses caractéristiques chez les enfants. Une telle base de recherche permet certes un éclairage important sur l'autisme, mais laisse de côté les besoins quotidiens et les priorités des personnes autistes tout au long de la vie.

Les stratégies visant à améliorer les futures études sur l'autisme comprennent :

- la recherche d'équilibre entre plusieurs domaines et disciplines de recherche, notamment les sciences cliniques, les sciences des systèmes, les sciences biologiques et les sciences sociales;
- un meilleur alignement sur les priorités des personnes autistes et de leurs familles;
- le recrutement de collaborateurs, de chercheurs et de participants autistes issus d'horizons divers;
- l'utilisation de modèles de recherche longitudinale pour étudier les changements au cours de la vie;
- la recherche intersectorielle par des équipes transdisciplinaires;
- l'accent mis sur la prestation de services, l'amélioration de la qualité, la capacité de la main-d'œuvre et les évaluations de programmes au niveau des systèmes de soins;
- les efforts de transposition des résultats de la recherche à la pratique;
- le renforcement des capacités des chercheurs en autisme, y compris des chercheurs et chercheuses autistes.

Conclusion

La présente évaluation a permis de mettre en évidence l'ampleur et la complexité des besoins des personnes autistes et leurs familles. Des systèmes de soins de santé et de soutien social pérennes et efficaces peuvent répondre de manière flexible aux besoins très variés de cette population croissante. Un tel changement de système n'est possible que par une collaboration permanente entre tous les ordres de gouvernement et avec le concours de personnes autistes et de leurs familles.

Glossaire

Vous trouverez ci-dessous la définition des mots importants. Ces définitions sont regroupées en deux sections : « Vocabulaire lié à l'autisme » et « Autres termes ».

Vocabulaire lié à l'autisme

Acceptation de l'autisme	<p>L'acceptation de l'autisme est une <i>affirmation de la neurodiversité</i>. C'est considérer l'autisme comme étant une différence, et non un trouble médical. L'acceptation de l'autisme demande :</p> <ul style="list-style-type: none">• de comprendre et valoriser les différentes façons d'être, de penser et de faire des personnes autistes;• d'accepter les différences des personnes autistes et d'en tenir compte dans tous les aspects de la société. <p>L'acceptation de l'autisme vise à changer les attitudes et les comportements du grand public envers les personnes autistes.</p>
Autisme	<p>L'autisme est un type de fonctionnement du cerveau. Les personnes autistes communiquent et socialisent différemment des personnes non autistes. Les sensations intenses, comme les bruits forts ou la lumière forte, peuvent être difficiles à tolérer pour les personnes autistes, mais certaines sensations peuvent aussi leur plaire beaucoup. La routine ou un horaire prévisible peuvent aider les personnes autistes, qui ont aussi tendance à se concentrer intensément sur des activités ou des sujets qui les intéressent.</p> <p>Les personnes autistes ont parfois d'autres problèmes de santé physique ou mentale, et parfois une déficience intellectuelle ou un trouble d'apprentissage.</p>

Autres termes

Accommodements	<p>Mesures de soutien ou services qui aident une personne à fonctionner efficacement dans une situation ou un environnement en particulier. Par exemple, les accommodements en classe pour une personne autiste peuvent inclure un lieu de travail paisible, des indices visuels comme des photos pour illustrer les instructions et des routines clairement définies et stables.</p>
Affirmation de la neurodiversité	<p>Approche d'interaction avec les personnes autistes ou autrement neuroatypiques qui :</p> <ul style="list-style-type: none">• implique l'acceptation, la compréhension, la valorisation et la célébration de la <i>neurodiversité</i>;• ne tente pas de corriger les différentes façons de penser et de faire et ne les considère pas comme étant une maladie.

<p>Aidants et aidantes</p>	<p>Personnes qui jouent un rôle important dans la vie d'une personne autiste et lui apportent du soutien de différentes façons. Les aidants et aidantes peuvent être des <i>membres de la famille</i>, des amis, d'autres personnes autistes, des alliés ou des voisins, mais aussi des personnes rémunérées telles que les prestataires de services et travailleurs de soutien.</p> <p>Pour plusieurs personnes, le terme « aidant » est préférable à « soignant ». Dans ce rapport, nous avons essayé d'être précis autant que possible, par exemple en indiquant « familles des personnes autistes », « prestataires de services » ou « amis ».</p>
<p>Déficience développementale</p>	<p>Limitation significative des capacités d'une personne à développer les habiletés de la vie quotidienne, à socialiser et à apprendre. Les déficiences développementales sont présentes avant l'âge de 18 ans et tout au long de la vie. Elles affectent la capacité de penser et la capacité d'agir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La capacité de penser</i> inclut le raisonnement, l'organisation, la planification, le jugement et l'anticipation des conséquences. • <i>La capacité d'agir</i> inclut les capacités d'apprendre et d'utiliser les habiletés de la vie quotidienne. <p>Au Canada, le terme « déficience développementale » est un terme administratif. Il s'applique aux personnes ayant un handicap lié au développement et qui sont admissibles aux services correspondants fournis par la province ou le territoire, comme les services de répit ou les services résidentiels. Pour que la personne soit admissible, elle doit présenter un faible quotient intellectuel et des difficultés d'adaptation fonctionnelle.</p> <p>Au Royaume-Uni, on emploie le terme <i>learning disability</i> (difficultés d'apprentissage) au lieu de <i>developmental disability</i> (déficience développementale). Dans ce rapport, nous utilisons le terme <i>déficience intellectuelle</i> au lieu de « déficience développementale ».</p> <p>La déficience intellectuelle est différente de ce que l'on appelle difficultés d'apprentissage. Les difficultés d'apprentissage peuvent inclure la dyslexie ou la dyscalculie. Certaines personnes autistes présentent une déficience intellectuelle ou une difficulté de l'apprentissage, tandis que d'autres n'en ont pas.</p>
<p>Déficience intellectuelle</p>	<p>Désigne des incapacités importantes sur le plan intellectuel et de l'adaptation fonctionnelle. Dans ce rapport, nous utilisons principalement le terme <i>déficience intellectuelle</i> plutôt que <i>déficience développementale</i>. Certaines personnes autistes présentent une <i>déficience intellectuelle</i>.</p>

Environnement construit	<p>Bâtiments et structures qui abritent les espaces où nous vivons, apprenons, travaillons et jouons. Ce sont, par exemple, les maisons, les écoles, les lieux de travail, les commerces, les moyens de transport, les espaces verts et les rues. L'environnement construit peut avoir des effets sur la santé et le bien-être des personnes et des collectivités.</p>
Fournisseur ou prestataire de services	<p>Personne ou organisation payée pour fournir un service au soutien des personnes autistes. Par exemple, un prestataire de services pourrait offrir des services de santé ou d'éducation, des services sociaux ou de l'encadrement en emploi.</p>
Groupes en quête d'équité	<p>Communautés qui rencontrent des obstacles les empêchant de participer pleinement à la société. Ces obstacles sont systémiques, ce qui veut dire qu'ils sont intégrés dans le système et qu'on les retrouve partout. Les attitudes, les normes sociales, l'<i>environnement construit</i> et d'autres facteurs peuvent poser des obstacles pour certains groupes de personnes.</p> <p>Rechercher l'équité, ce n'est pas la même chose que rechercher l'égalité. Avec l'égalité, tout le monde reçoit la même chose; avec l'équité, chaque personne est traitée de façon juste selon ses besoins et capacités. Différents groupes rencontrent différents obstacles, donc pour que l'équité soit possible, différentes mesures de soutien et différentes ressources sont nécessaires.</p>
Habiletés de la vie de tous les jours	<p>Habiletés dont une personne a besoin pour gérer les exigences et les défis du quotidien. Ces habiletés comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les habiletés cognitives (comme la prise de décisions, la résolution de problèmes, la créativité et la pensée critique); • les habiletés émotionnelles (comme la conscience de soi et l'autogestion); • les habiletés interpersonnelles et de communication (comme les habiletés relationnelles, la communication et la conscience sociale).
Inclusion	<p>Engagement à reconnaître les besoins et les intérêts des personnes autistes et à en tenir compte pour qu'ils et elles participent pleinement à la société. L'inclusion va plus loin que l'intégration. L'intégration signifie simplement que les personnes autistes seront présentes dans les mêmes espaces que les personnes non autistes.</p>

<p>Intersectionnalité</p>	<p>L'idée que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • chaque personne a plusieurs traits dans son identité ou liens d'appartenance à différents groupes sociaux et que • ces identités interagissent de manière complexe et ont des effets sur les avantages ou les désavantages dont cette personne fera l'expérience dans la société. <p>Le concept d'intersectionnalité permet de mieux comprendre les obstacles auxquels font face les personnes autistes. La couleur de la peau*, la culture, le statut socioéconomique, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap et d'autres axes identitaires peuvent avoir un effet sur les avantages et les obstacles vécus par les personnes autistes.</p> <p>* Voir aussi : <i>personnes racisées</i>.</p>
<p>Membre de la famille</p>	<p>Parent/parent à charge, grand-parent, frère, sœur, conjoint, conjointe ou autre personne non rémunérée <i>aidant</i> une personne autiste. Nous utilisons cette définition élargie de la famille, car la définition de la famille peut être très personnelle et liée à la culture.</p> <p>Nous utilisons le terme « parent » pour désigner la relation de parent en particulier, par exemple le père ou la mère.</p> <p>Sauf indication contraire, un membre de la famille peut être une personne autiste ou non autiste. Par exemple, nous faisons parfois la distinction entre un parent autiste et un parent non autiste. Un parent autiste est une personne autiste qui a un rôle de parent.</p>
<p>Neurodiversité</p>	<p>Approche qui considère que les différences entre les cerveaux de diverses personnes sont des traits naturels et valorisés de la diversité humaine.</p>
<p>Personnes, communautés, groupes, jeunes et familles racisés</p>	<p>Personnes qui font face à des désavantages systémiques parce que leur peau n'est pas blanche. En utilisant le terme « personne racisée » plutôt que « minorité visible » ou « personne de couleur », nous reconnaissons que la caractérisation de ces personnes et la discrimination qu'elles subissent viennent de la société, et non de ces personnes elles-mêmes.</p>
<p>Renforcement des capacités</p>	<p>Amélioration de ce que l'on fait et de la capacité à s'adapter au changement. Les personnes peuvent renforcer leurs capacités; les groupes aussi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes renforcent leurs capacités en apprenant de nouvelles connaissances et compétences. • Les groupes, les organisations et même des secteurs entiers de la société renforcent leurs capacités en améliorant leurs systèmes, par exemple en développant des politiques efficaces, en distribuant et en utilisant bien les ressources et en établissant des partenariats communautaires forts.